



Votre service de transport scolaire devient régional. Il s'appellera

**BREIZHGO**

## SUBVENTION TRANSPORT SCOLAIRE

### DEMANDE DE DÉROGATION SECTEUR SCOLAIRE COLLÈGES

☞ A envoyer à : Conseil régional de Bretagne – DITMO - Antenne de Vannes  
10 rue de St-Tropez- Bât. A — 56000 VANNES

**Je soussigné(e)** (nom, prénom) : .....

Adresse : .....

..... N° Tél. : .....

➔ sollicite du Président du Conseil régional le subventionnement des frais de transport scolaire pour l'élève :

Nom, prénom : ..... né(e) le .....

Classe : ..... Option : .....

Collège : ☞ du secteur .....

☞ demandé .....

Motif de la scolarisation en dehors du collège du secteur :

(s'il s'agit du choix d'une option particulière non dispensée dans le collège du secteur, joindre un certificat administratif du collège mentionnant l'inscription dans cette option)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

#### Décision du conseil Régional :

Favorable

Défavorable

A .....

le .....

(signature du chef de famille)

- NB :
- Les élèves en dérogation doivent utiliser les circuits existants sans modification et peuvent être refusés en l'absence de place dans le car,
  - Les dérogations sont, sauf mention expresse, valables jusqu'à la fin du cycle pour une même adresse et un même établissement,
  - L'accord au titre des transports scolaires par la Région ne préjuge pas de la décision d'acceptation dans l'établissement. Celle-ci est à solliciter au préalable.

Copie :